

REGLEMENT DES COMPETITIONS ET D'ARBITRAGE SAISON 2010 – 2011

29

6 – LA CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Après les opérations du contrôle des passeports et de la pesée, les compétiteurs vont confirmer leur présence aux tables prévues à cet effet.

Seuls peuvent participer, les combattants inscrits sur les listes officielles des participants qui sont

- Les listes envoyées par les Département pour les Championnats de Ligue ;
- Les listes envoyées par les Ligues pour les Championnats Nationaux ; – Les listes envoyées par les Ligues organisatrices des Inter-Régions ;
- Les listes envoyées par les Clubs pour les Coupes Nationales ;

7 – LES TENUES OFFICIELLES ET SPORTIVES

Tenues officielles

Pour tous les représentants fédéraux, les arbitres et les entraîneurs régionaux, la tenue officielle et le badge sont de rigueur.

Tenues sportives

Pour tous les compétiteurs :

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue ;

Pour tous les combattants adultes, jeunes, enfants :

Protège dents/Gants rouges et gants bleus/Protège pieds-tibias rouges et protège pieds-tibias bleus ;

Pour les combattants Jeunes et adultes :

Plastron pour une combattante féminine Cadette Junior Senior ;

Coquille pour un combattant masculin ;

Pour les compétiteurs Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes :

Plastron réversible bleu-rouge et casque adapté à la taille de la tête.

8 – COMPORTEMENT ET CIRCULATION DES COMPETITEURS

Les compétiteurs n'ont pas accès aux aires de compétition avant leur passage. Les membres de la commission fédérale d'organisation sportive sont chargés d'aller les informer dans les aires d'échauffement qui leur ont été attribuées, que leur passage est annoncé.

Lorsque les compétiteurs se présentent sur l'aire de compétition, ils doivent avoir la tenue conforme aux règlements, ils n'emportent avec eux ni sac de sport, ni bouteille d'eau.

9 – CIRCULATION DES CADRES TECHNIQUES ET DES PROFESSEURS

Les cadres des équipes techniques régionales fédérales doivent porter la tenue officielle et s'astreindre à un comportement exemplaire, en rapport avec leur responsabilité.

Aux compétitions nationales, ils seront reçus par un membre de la commission fédérale sportive qui leur indique leurs sièges réservés.

Durant la compétition de leurs élèves, les professeurs doivent adopter une attitude digne et en tout point respectueuse des officiels, des arbitres et des compétiteurs.

REGLEMENT DES COMPETITIONS ET D'ARBITRAGE SAISON 2010 – 2011

31

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL - COMBATS

MINIMES / CADETS / JUNIORS / SENIORS

SONT AUTORISES A PARTICIPER

Les licenciés ayant deux licences dont celle de la saison sportive en cours.

Le surclassement des compétiteurs Juniors 2^{ème} année est autorisé en Seniors.

TENUES PERSONNELLES OBLIGATOIRES

Karaté gi blanc / Ceinture rouge et ceinture bleue / Gants rouges et gants bleus / Protège dents / Protège pieds rouges et protège pieds bleus / Plastron réversible bleu-rouge et casque pour les Compétiteurs Minimes / Plastron pour une combattante Cadette Junior Senior / Coquille pour un Combattant.